

**Séance du mardi 12 septembre 2023**  
**Délibération n°2023-120-VM**

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 12 septembre à dix heures, le conseil municipal de la Ville de Macouria dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'annexe mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Gilles ADELSON.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de 1<sup>ère</sup> convocation du conseil : 31 août 2023

**Contrat local de santé – Prise en charge du déplacement du Professeur KINDE-  
GAZARD**

**Étaient présents (26) :**

M. Gilles ADELSON, Maire, Mme Monique AZER, 1<sup>er</sup> Adjointe au Maire, M. Serge BACE, 2<sup>e</sup> Adjoint au Maire, Mme Sandrine PAYET, 5<sup>e</sup> Adjointe au Maire, M. Claude LEMKI, 6<sup>e</sup> Adjoint au Maire, Mme Tania GIFFARD CLIFFORD, 7<sup>e</sup> Adjointe au Maire, M. Jean-Marie CAREME, 8<sup>e</sup> Adjoint au Maire, Mme Rose DANIEL, 9<sup>e</sup> Adjointe au Maire,

Mme Marthe BOUDEAU, Mme Madly MARIGNAN, Mme Claudette FAZER TYNDAL, M. Eliodore TORVIC, Mme Suzanne MAZOE, Mme Darling DUFORT, M. David O'REILLY, Mme Katia BOSSOU, M. Roméo JEWANI, Mme Josiane DUPRE, Mme Corinne SIGER, M. Martin LABRUNE, M. Josué MOGE, M. Ismaël NEMOR, Mme Eda GEORGE, M. Guy GOBER, M. Augustin BENTH, M. Emmanuel PRINCE, conseillers municipaux

**Étaient absents mais avaient donné procuration (02) :**

M. Thierry LOUIS, Conseiller Municipal à Mme Eda GEORGE, Conseillère Municipale  
Mme Annie RENE, Conseillère Municipale à M. Emmanuel PRINCE, Conseiller municipal

**Étaient absents (05) :**

Mme Yvane CHAND, 3<sup>e</sup> Adjointe au Maire, M. Jean-Yves THIVER, 4<sup>e</sup> Adjoint au Maire, M. Marijono SANIP, Mme Isabelle SERVIUS, M. Pascal NACIS, Conseillers municipaux

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), **Madame Josiane DUPRE** a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'elle a acceptées.

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le Contrat Local de Santé 2017-2020,

**VU** l'avenant n°1 au Contrat Local de Santé de Macouria 2021-2023,

**APRES** avis du Comité Technique Politique de la Ville du 13 février 2023

**APRES** avis du Comité de Pilotage Politique de la Ville du 20 mars 2023

**APRES** avis de la Commission Santé Solidarité du 31 mars 2023

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**DÉCIDE A L'UNANIMITÉ**

**ARTICLE 1 :**

D'approuver la prise en charge du billet d'avion de Madame KINDE-GAZARD dans le cadre de la programmation 2023 du contrat Local de Santé de la ville de Macouria dont le tableau est joint en annexe et après avis de la Commission Santé Solidarité du 31 mars 2023.

**ARTICLE 2 :**

D'approuver la nécessité de renforcer le jumelage entre la ville de Macouria et le Bénin à travers ces déplacements.

**ARTICLE 3 :**

D'inscrire cette prise en charge dans le cadre de la convention d'objectifs déterminant les actions financées par la collectivité et les aides directes ou indirectes au titre de la programmation du CLS de Macouria.

**ARTICLE 4 :**

Le Maire et son adjoint(e) délégué(e) sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 5 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Guyane dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication et de notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.

Macouria, le 15 septembre 2023

## PROGRAMMATION 2023 CLS MACOURIA

PORTEUR DE PROJET	INTITULE DU PROJET	OBJECTIF	MONTANT ACCORDE EN COPIL (en euros)		
			ANCT	VILLE DE MACOURIA	ARS – CLS
<b>Ville de Macouria</b>	Conférence en santé publique à portée internationale "Paludisme et tuberculose"	<p>L'objectif du projet est de mettre en lumière l'expertise de niveau mondial des équipes locales sur ces sujets et de favoriser leur engagement et implication dans de nouvelles synergies de portée internationale.</p> <p>Ce projet concourt à développer de futures passerelles pour les habitants de Macouria en matière de santé, de culture et de développement économique.</p>	4 000	4 000	4 000